

Aux États de Flandre.

(4 octobre 1578.)

Messieurs, Puisqu'il vous a pleu et à Messieurs les Estats-Généraux me tant honorer que de me donner la charge de Lieutenant-Général ès païs de pardecà, ce n'est pas seulement mon debvoir de conduire ce qui est de ma charge quand les affaires ont tel succès que vous et moy désirons, mais aussi d'avertir un chacun des dangers que nous sont prochains, afin ou de chercher remède si aucun se puist trouver ou pour le moins pour donner à cognoistre à tous les bons subjects de pardecà et à tout le monde en général, si aucun inconvéniement doibt arriver, que ce ne sera ni par faulte de prévoiance de ma part, ny de vigilance et diligence pour exécuter la charge qui m'est commise. Il est vrai que par cy-devant je vous ai adverti, tant escrivant en général à vostre corps qu'à aucuns particuliers, comme aussi je l'ai déclaré de bouche à vos députés à Denremoude, s'il n'est mis un aultre ordre à nos affaires, qu'il est nécessaire ou d'accorder avec vostre ennemi bien tost aux moins dures conditions que nous pourrons, ou bien qu'il nous fault attendre une ruine et désolation entière sur tout l'estat du Païs-Bas.

Vous ne pouvez ignorer, Messieurs, quelle est nostre armée et de quelles gens de guerre elle est composée, et desjà plusieurs fois je vous ay adverti du temps que nous avons inutilement perdu à faulte de moiens et de deniers. On vous a aussi faict entendre que nous sommes obligés à la fin du mois passé de leur paier un mois, et à telle condition ils ont marché, ce qu'aultrement ils n'eussent faict, nous aians jà par leur présence acquis plusieurs places sur l'ennemi, davantage aians pris Nivelles, et, comme j'espère, en peu de jours Binch, que nous approcherons nostre ennemi le plus près que nous sera possible ; mais, défailans à nostre promesse, je ne puis prévoir aultre chose debvoir advenir, sinon ou que par le moien d'une division ou mutinerie nostre armée soit rompue par l'ennemy qui est vigilant et ne lairra passer ceste opportunité, de laquelle ne fault doubter qu'il ne soit adverti, ou que l'armée se jettant sur les provinces èsquelles il reste encores quelque moien de vivres, ne

parachève de ruiner ce misérable païs. Et ne fault doubter que, les aultres païs estans entièrement ruinés, ils ne se trouvent bien tost jusques aux entrailles mesmes de la Flandre ; car le Brabant a esté jusqu'a présent tellement vexé qu'il ne reste en plusieurs endroits aucuns habitans par le plat païs, tellement que, l'argent venant à faillir à l'armée, failliront aussi les vivandiers, et, les vivandiers venant à faillir, seront contre leur volonté et par nécessité les gens de guerre contraincts chercher des vivres ès païs qu'ils penseront estre les moins foullés comme Flandre, Artois, Lisle, Douay, Orchies et Tournésis. Ce ne sont point simples conjectures que je vous escri, mais ce sont choses qui ne peuvent aultrement advenir s'il n'y est pourveu.

Cependant de toutes parts le peuple crie qu'il est infiniment vexé, qu'il paie les moiens générauls et que de sa part n'y a aucune faulte, dont advient qu'aucuns estiment et sèment partout que j'envoie des grands trésors ailleurs. Les aultres plus clairvoians se mutinent, sachant qu'une bonne partie des deniers est consumée auparavant qu'elle vienne jusqu'à la recepte générale. Dont advient qu'aucuns se desbauchent et retirent leur main, et finalement vient un mescontentement presque général des provinces, rejettans les faultes les unes sur les aultres et se perdans généralement pendant que le temps se passe à s'entre-accuser ; mais, de tous les mauls que je ay veu partout, il fault que je confesse et que vous en advertisse une bonne fois pour le debvoir de ma charge, ce que je vous prie de prendre de bonne part, comme de celui qui vous aime et qui en a fait bonne preuve, mais qui aime vostre salut et non vostre ruine, qui aime vostre honneur et non vostre diffamie, c'est que les déportemens dont vous avez usé, ores que vous aiez fait plusieurs actes dignes de bons patriots et que le païs vous doive beaucoup, toutesfois aussi vous avez excédé et excédez en plusieurs choses la mesure et raison ; car de faire des levées de gens de guerre, les envoyer en expédition sans le congé d'aucun supérieur, ne se peult faire, vous tenans ès termes de ceuls qui veullent vivre en l'amitié et confédération jurée entre les provinces. Et fault que je vous face entendre, ce que je ne suis délibéré de céler nullement, que vous estes cause que plusieurs conçoivent des mauvaises opinions de

moy, comme si à mon instigation toutes ces choses se faisoient, comme ainsi soit que vous ne m'en communiquez aucune chose non plus qu'à un pauvre étranger. Et les autres entendans qu'il n'y a rien de mon fait, cognoissent aussi que de nom je porte le titre de Lieutenant-Général, mais en effect que je ne sers que de butte contre laquelle chacun vient descocher ses traits de médisance, comme chacun est transporté par sa propre passion.

Ce faisant, aussi à vostre occasion sont entretenues par tout le païs, et singulièrement en Flandres, plusieurs similtés et divisions, et presque en chacune ville partialités, qui retarde grandement le secours de deniers que nous espérons de la Flandres et de vostre part. Sans grande nécessité sont consumés la meilleure partie d'iceux à l'entretienement de gens de guerre, desquels vous pourriez vous passer, si par autre bon moien et plus doux vous mettiez ordre de retenir plustot par amitié et bénévolence les cœurs de vos compatriotes que non par rigueur les tenir assubjectis. Et n'est icy besoing que vous alléguez l'avancement de l'Évangile, duquel j'ai fait par cy-devant et plus tost que vous et confesse vouloir, moiennant la grâce de Dieu, en faire profession jusques à la mort comme vous; car le chemin que vous prenez, est bien éloigné de la simplicité de l'Évangile, qui a sa puissance tout autre que du glaive et qui convertit les cœurs par autre voie, comme ainsi soit qu'à raison de vos actions plusieurs s'aliènent de nous et traitent plus rudement ceulx qui n'ont pas encores telle liberté que vous avez; mais puisque Dieu vous a fait ceste grâce que vous en jouissiez avecq'abondance, je ne sçai pas quel fondement vous reste de poursuivre les commissions, dont les plaintes ne cessent de parvenir à mes oreilles de plusieurs gentilhommes, ecclésiastiques et païsans pillés et rançonnés par ceulx qui, se couvrans du manteau de vostre autorité, pensent rien ne leur estre impossible, abbatans partout cloistres, imaiges, pillans les monastères, desquels nous pouvions tirer bonnes sommes pour le secours de nostre guerre, et maintenant ne servent sinon à remplir la bourse de quelques vagabonds, qui passans encores outre ne font difficulté, sous ombre de chercher les biens ecclésiastiques, entrer es maisons des bons subjects de ces païs. Dont advient non-seulement que vous estes mal voulus en plusieurs lieux, mais aussi que le nom

de Dieu est blasphémé par plusieurs, rejetans sur l'Évangile ce qui est commis par aucuns qui n'ont nulle part et communication à icelle.

Ce sont mauls présens, Messieurs, qui nous amèneront un déluge de périls et une ruine inévitable, si par maturité de conseil nous n'allons au devant; car déjà vous ne pouvez ignorer l'assemblée de plusieurs bandes élevées et mutinées, lesquelles l'ennemi ne demande sinon d'amener à sa cordelle, et mesmes ne fault doubler que ceulx qui sont ainsi offensés et chassés, ne cherchent tous moïens de se venger, dont, pour le moindre mal qui puisse arriver, est la dissipation des églises du plat païs d'Artois et de Lisle, lesquelles desjà sont beaucoup travaillées à vostre occasion, et finalement des églises du plat païs de Flandres.

Pour tant je vous ay bien voulu représenter franchement et ouvertement ce que dessus, afin que vous mesmes cherchiez le remède, pendant que la maladie n'est pas encore désespérée. Et cependant je me suis voulu acquitter de mon debvoir envers Dieu, envers le païs, envers vous et envers mon honneur, protestant que de tout le mal qui en adviendra, j'en debvrai estre deschargé, et vous debvra au contraire estre imputé. Ce néantmoins de ma part, moiennant que de la vostre voulliez vous efforcer de remettre toutes choses en estat paisible, je serai très-content d'emploier ce qu'il me reste de moïens et d'autorité pour faire que, toutes choses estans estables en bon estat, tous aussi aient occasion de se contenter, et que le païs soit maintenu par bon ordre et par correspondance et intelligence mutuelle. Et me sembleroit sous correction estre beaucoup le meilleur que, toutes diffidences levées par une amiable communication entre les villes de Flandres, on descharge le païs des despences inutiles, et ce pendant qu'on advise des bons moïens d'assurance de toutes parts; mais, quant aux moïens d'y parvenir, je vous vouldroie prier de me faire ample responce de vostre advis sur les ouvertures que vous fera le présent porteur mon conseiller, lequel j'ai expressément dépesché vers vous et lequel je vous prie croire de ce qu'il vous dira de ma part, ou plustost m'envoier aucuns de vos principaux bourgeois, qui me facent les ouvertures que vous jugerez convenir, pour prendre ensemble une bonne et finale résolution de ces diffi-

cultés, qui revienne au contentement universel du païs et dont nous puissions tirer une conservation générale de tous les paouvres subjects si longtemps travaillés et tourmentés, et desquels leur espérance, après Dieu, est en ceuls qui ont leur charge et leur conduite.

Et sur ce, me recommandant bien affectueusement à vos bonnes grâces, je prierai Dieu vous avoir, Messieurs, en sa sainte garde et protection.

D'Anvers, le iiiij^e jour d'octobre 1578.

(Record office. Papers of Holland.)
